



LETTRE DE CONSULTATION

<u>Objet</u>	Travaux de réfection de la route forestière des Assiers
<u>Référence</u>	2026-8845-036
<u>Procédure</u>	Marché à procédure adaptée (MAPA) selon l'article L.2123-1 du code de la commande publique.
<u>Code CPV</u>	45112500-0 [Travaux de terrassement]
<u>Date limite de remise des offres</u>	16/07/2026 12h

Madame, Monsieur,

Les travaux de réfection de la route forestière des Assiers en FD du Pas-du-Roc (commune de Saint-Michel de Maurienne) font l'objet de la présente consultation.

L'accès aux documents de la consultation et la remise des offres s'effectue via la plateforme PLACE, de manière dématérialisée.

Pièces constitutives du DCE

- Présente lettre de consultation
- Cahier des charges
- BPU et DQE
- Fiche méthodologique : ce document constitue le support du mémoire technique.
- Ficher Chantier sécurité : ce document présente la liste des risques identifiés sur le site d'intervention. Sur cette base, l'entreprise titulaire présentera les mesures prises pour la gestion des risques et complétera l'analyse avec ses risques exportés et leur prise en compte pour constituer un plan de prévention.

Visite facultative :

Une visite de site en présence de l'ONF (MOE) est prévue le **01/07/2026** avec le rendez-vous fixé à 14h au parking de la Péroussaz (1055, route de Beauplan - Beaune, 73140 Saint-Michel-de-Maurienne). Elle est **facultative**. Les entreprises souhaitant participer sont invitées à se signaler auprès du maître d'œuvre avant la visite.

Il est également possible de se rendre sur site par ses propres moyens durant la phase de consultation.

Dans tous les cas, une visite du site avant remise de l'offre est vivement recommandée pour une meilleure prise en compte des accès et du chantier dans sa globalité est prévue. L'entreprise sera réputée avoir pris connaissance du site et de ses contraintes.

Contenu des offres :

Votre offre devra comporter les éléments suivants :

- Devis signé sur la base du DQE joint à la consultation. Le devis devra contenir les informations suivantes :
 - La mention « Devis » + l'intitulé du marché
 - L'entête de votre entreprise
 - Vos coordonnées (adresse, mail, téléphone)
 - Votre Siret + coordonnées bancaires

- Le devis doit être signé
- Le BPU complété
- Fiche méthodologique complétée, valant mémoire technique : l'entreprise peut annexer des documents (ex : planning, mode opératoire) et/ou présenter un mémoire technique distinct. Le cas échéant, ce dernier devra respecter le cadre de la fiche méthodologique et aborder les différents points listés.
- Un RIB à jour.

Jugement des offres :

Les offres sont analysées selon les deux critères pondérés suivants :

- Prix : 60 %
- Valeur technique : 30 % (selon 4 sous critères listés et pondérés dans le tableau ci-après)
- Durée d'exécution 10 %.

Estimation 26100€HT

Pour respecter cette pondération, les offres sont notées sur 100 points selon le tableau suivant

Critère et pondération	Descriptif
1. Valeur technique (30 points)	Valeur technique :
Planning et période prévue pour la réalisation des travaux (5 points)	Cf. contenu dans la « fiche méthodologique »
Moyen matériel et humain affecté au chantier (15 pts)	Cf. contenu dans la « fiche méthodologique »
- Méthodologie de réalisation des travaux et modes opératoire (10 pts)	Cf. contenu dans la « fiche méthodologique »
2. Prix (60 points)	Prix de l'offre globale (tranche ferme + optionnelle)
3. Durée d'exécution (10 points)	

Les offres sont rejetées sans être classées dans les cas suivants :

Offre hors délai	Lorsque le pli est reçu par l'acheteur après la date et l'heure limite, fixées dans la consultation.
Offre anormalement basse	Le prix est manifestement sous-évalué, de nature à compromettre la bonne exécution du contrat, et le fournisseur n'apporte pas de justification du prix après demande de l'acheteur, notamment au regard du mode de fabrication, de la solution technique, de l'originalité, de la réglementation applicable ou d'une aide d'Etat.
Offre inappropriée	L'offre est sans rapport avec les besoins ou exigences exprimés par l'acheteur.
Offre irrégulière	L'offre ne respecte pas les exigences formulées pour la consultation, est incomplète ou méconnaît la législation applicable en matière sociale ou environnementale, malgré une éventuelle demande de régularisation par l'acheteur.
Offre inacceptable	Le prix excède les crédits budgétaires alloués par l'acheteur au contrat.

Négociations :

Les candidats sont invités à remettre d'emblée leur meilleure proposition.

L'acheteur se réserve la possibilité d'engager des négociations avec les 3 candidats les mieux classés à l'issue de l'analyse des offres initiales. Elles pourront porter sur les caractéristiques techniques et financières des offres, ou sur certaines dispositions du cahier des charges.

Les négociations sont destinées à améliorer la performance technique et économique des offres initiales les plus pertinentes, pour permettre de les adapter et dimensionner parfaitement aux besoins de l'acheteur.



Remise des offres :

Les offres doivent être remises sur la plateforme PLACE, de manière dématérialisée. Aucune offre envoyée par mail ou par tout autre moyen ne sera acceptée.

La date limite de remise des offres est fixée en en-tête de la présente lettre de consultation.

Délai de validité des offres :

Le délai de validité des offres sera de 60 jours à compter de la date limite de réception des offres.

Délai de réalisation des travaux :

Les travaux pourront débiteront à partir du 20 juillet 2026 et devront **impérativement être terminés avant le 15/09/2026.**

Cas de groupements, co-traitance ou sous-traitance :

Dans le cas de candidatures groupées, les offres présentées par des groupements doivent être signées soit par l'ensemble des entreprises groupées, soit par le mandataire, s'il justifie des habilitations nécessaires pour représenter ces entreprises (formulaire DC2).

La désignation de co-traitants (DC1) ou de sous-traitants (DC4) et la répartition des prestations doit être précisée dans un formulaire téléchargeable à l'adresse :

<https://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-du-candidat>

Renseignements :

Pour obtenir tous les renseignements complémentaires qui vous seraient nécessaires, vous pourrez nous contacter à l'adresse suivante :

OFFICE NATIONAL DES FORETS leo.raffin@onf.fr tel : 06 03 66 00 45

Toute information générale utile à tous les candidats sera communiquée via le profil acheteur.